

MARINA DE L'ORIGINAL – MISE À JOUR, au 23 juin 2017



La marina de L'Original est fermée à l'heure actuelle en raison de l'inondation du début mai et le demeurera jusqu'à prochain avis. Aucune date de réouverture n'a encore été déterminée mais les plaisanciers pourront assurément amarrer leur embarcation respective, cette saison.

Le canton de Champlain jouit d'une entente de bail avec le gouvernement fédéral afin d'avoir accès à l'approche de la jetée (la section de rue qui s'élève au-dessus de la rivière) ainsi qu'à la rampe de lancement des embarcations puisqu'il s'agit de possessions du ministère des Pêches et des Océans, sous l'égide du programme des Ports pour petits bateaux (PPB).

Les officiels ont détecté des déficiences structurelles sur l'approche de la jetée ainsi qu'à la rampe de lancement. Parce qu'il s'agit de propriété fédérale, Pêches et Océans Canada a retenu les services de professionnels en ingénierie civile et marine, le temps de procéder à une inspection détaillée. Celle-ci s'est déroulée conformément aux lignes directrices actuelles d'inspection et d'entretien d'installations maritimes de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).

Par la suite, une évaluation a été remise à la Municipalité le 16 juin et les points suivants devront être rectifiés immédiatement, avant la réouverture de la marina :

Accotement :

- L'accotement a été complètement érodé en deux (2) endroits distincts sur l'approche de la jetée.
- Quatre (4) affaissements de chaussée (*sinkholes*) ont été constatés des côtés est et ouest.
- La rampe de sécurité a été affaiblie en plusieurs endroits.

Quais flottants :

- Des réparations doivent être entreprises aux chaînes, raccordements d'ancre et aux barils flottants de plastique.

Brise-lames flottants :

- Trois sections nécessitent le remplacement des pneus et toutes les chaînes doivent être remplacées.

Aire d'entreposage du carburant/conduite de pompage du carburant :

- La clôture et l'enclos doivent être réparés.
- La conduite de carburant doit être soumise à un test de pression afin d'obtenir la certification de conformité de la *Technical Standards and Safety Authority (TSSA)*.

- Il faut retirer l'équipement de carburant endommagé et réparer la connexion de la conduite de carburant. Il faudra commander trois nouveaux réservoirs à carburant et la pompe.

Lignes électriques :

- Une évaluation a été complétée et des réparations mineures sont requises; il faudra remplacer les disjoncteurs et certaines connexions de fils.
- Il faudra mener une inspection électrique.

Conduites d'égout :

- Encore à déterminer. Veuillez noter que les réparations s'avèraient majeures, la Municipalité louera des toilettes portatives et procédera aux réparations en automne, après la saison.

Pêches et Océans Canada a finalement donné le feu vert aux employés du canton de Champlain afin de commencer les travaux de réparation. Veuillez consulter le site Web du canton (www.champlain.ca) régulièrement afin d'y lire les renseignements les plus récents. Nous remercions nos usagers saisonniers de leur patience et de leur compréhension, compte tenu des évènements.

Lisa Burroughs
Directrice, parcs et loisirs